

Reprise de commission de la part de ex employeur

Par soultane77, le 07/06/2008 à 17:17

Bonjour

je vous ecris car j'ai été mandataire d'une société de courtage qui me payait en avance sur commission, j'ai rompu mon contrat avec cette société le 19 septembre 2005 (ca date!!) . Le 5 avril de cette année (2008) j'ai recu une lettre recommandée où il me reclame 1850€ car soidisant des contrat ont été resilié après mon depart. Je souhaite savoir si j'ai un recours face eux pour eviter de payer une telle somme , somme que je ne pourrais meme pas payer? en vous remerciant d'avance de votre reponse.